

PROVINCE • Remise des prix de l'urbanisme et de l'architecture

Des architectes chouchoutent nos écoles

À Wavre et à Walhain, deux écoles peuvent se vanter d'avoir un véritable cachet. Elles sont récompensées par le Prix de l'urbanisme 2006 de la Province.

UN BÂTIMENT scolaire en bon état et c'est déjà l'exploit, alors, un bâtiment scolaire neuf, conçu dans un esprit architectural créatif et esthétique, ça laisse rêveur. Mais ça existe. La province est là pour le rappeler et elle le fait à l'occasion de son annuelle remise des Prix de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon.

Cette année, huit réalisations étaient en lice. Trois nouvelles maisons, une rénovation et quatre bâtiments non résidentiels. C'est dans cette catégorie que le jury, présidé par Alain Trussart, député provincial en charge de l'Aménagement du territoire, est allé trouver ses deux lauréats.

Le premier prix est attribué à l'école communale de Walhain centre qui a eu la bonne idée de confier l'agrandissement de son bâtiment à Grégoire Guillaume (Walhain) et Benoît Cruysmans (Bruxelles). Les deux architectes raflent la somme de 2 500 €, soit le double de la somme remportée par l'architecte Jean-Paul Mathen (Corbais), responsable de l'agrandissement de l'institut Saint-Jean Baptiste, de Wavre.



Le premier prix de la province revient aux architectes Benoît Cruysmans et Grégoire Guillaume pour l'agrandissement de l'école de Walhain-centre. Un ouvrage techniquement difficile à réaliser « mais la contrainte engendre la créativité », soutient l'architecte Guillaume.

Des vertus de la contrainte

Pendant que des centaines d'écoliers apprennent leurs leçons dans des containers aménagés ou des cabanons de chantiers, les enfants de l'école de

Walhain-centre savourent le plaisir de fréquenter une belle école. Construit sur fonds propres par la commune de Walhain entre avril 2004 et 2006, cet ouvrage a un énorme mérite : celui d'avoir plus que doublé la surface habitable du bâti-

ment (on est passé de 4 à 10 classes), tout en conservant le bâti existant, et en réussissant à en faire oublier la laideur. Le tout dans un budget d'un million d'euros hors TVA. Un challenge comme l'architecte Guillaume les aime :

« La configuration des lieux nous laissait pas beaucoup le choix. Ou nous abattions tous les beaux arbres derrière le bâtiment ou nous tentions de densifier et d'agrandir en hauteur.

« C'est quand on est soumis à des fortes contraintes au niveau de l'espace et du terrain que l'on est le plus créatif », aime à répéter l'architecte. C'est donc la deuxième option qui a été choisie. Ce n'était pourtant pas la plus facile. « On s'est aperçu que ce bâtiment n'avait pas de fondations, ajoute Benoît Cruysmans. Il fallait donc le renforcer au niveau de sa structure. Nous avons utilisé une technique de pieux pour appuyer l'ensemble du bâtiment. Nous avons également opté pour le



bois parce que, outre son esthétique, c'est un matériau léger et plus écologique. » Au total, cinq sortes d'essence de bois différentes ont été utilisées dans la réalisation extérieure et les aménagements intérieurs de l'immeuble.

Cette expérience dans le secteur du bâtiment non résidentiel n'était pas pour déplaire à Grégoire Guillaume qui a apprécié la liberté dont lui et son associé ont bénéficié. « L'avantage, par rapport à l'édification d'un immeuble résidentiel, c'est qu'il y a moins de contraintes personnelles. Ici, le client ne s'immisce pas dans le choix des matériaux, etc. Par contre, trouver des gens compétents lorsqu'on livre le marché à un appel d'offre public est nettement moins évident. C'est ma grosse réserve quant à ce type de chantier. »

Ariane BILTERYST

Tout renseignement complémentaire concernant le Prix de l'urbanisme et de l'architecture du BW peut être obtenu auprès du service provincial de l'aménagement du territoire (010/23 62 85).



L'agrandissement de l'institut Saint-Jean-Baptiste, à Wavre, a remporté le second prix dans la catégorie « non-résidentiel ».



Avec de telles ouvertures, difficile de ne pas avoir envie de laisser ses idées vagabonder dans la verdure...

Les architectes consultent gratuitement

« Nous avons beaucoup de bons architectes en Brabant wallon. Mais ce n'est pas le tout d'avoir des idées. Encore faut-il avoir des clients porteurs... » La petite phrase est de l'architecte Jean-Paul Mathen, second lauréat des prix de l'architecture, mais également président de l'Association des architectes du Brabant wallon (AABW). Une ASBL qui a trouvé à se loger sur la place Bosch, 17 et qui, depuis un an, propose des consultations gratuites aux candidats bâtisseurs. Celles-ci se tiennent chaque samedi matin de 10 à 12 h. Les prochaines consultations auront lieu le 16 décembre.

Et comme la sensibilisation à l'architecture est un travail de longue haleine, l'ASBL se tourne également vers les jeunes générations et organise gratuitement, avec le soutien de la Province du Brabant wallon, des modules de sensibilisation à l'architecture dans les écoles du secondaire. La formation est dispensée par des architectes avec un matériel pédagogique adapté.

www.aabw.be
Pour les sensibilisations dans les écoles, renseignements et inscriptions à la province : 010/ 236285.



Pas question pour les deux architectes d'abattre à Walhain le bâtiment existant qui abritait quatre classes. La solution a donc été trouvée dans une construction en hauteur.



École communale de Walhain : la lumière se marie à cinq essences de bois différentes pour donner ce résultat chaleureux.

CONCOURS

Rempportez un de ces 6 appareils en répondant à la question



Quelle est l'exclusivité de la TeaCof

.....
.....

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse Tél.

Renvoyez ce coupon à « CONCOURS FRIFRI », 9 chée de Louvain, 1300 Wavre, avant le 11 décembre. Un tirage au sort désignera les gagnants.

NIVELLES • Rectificatif

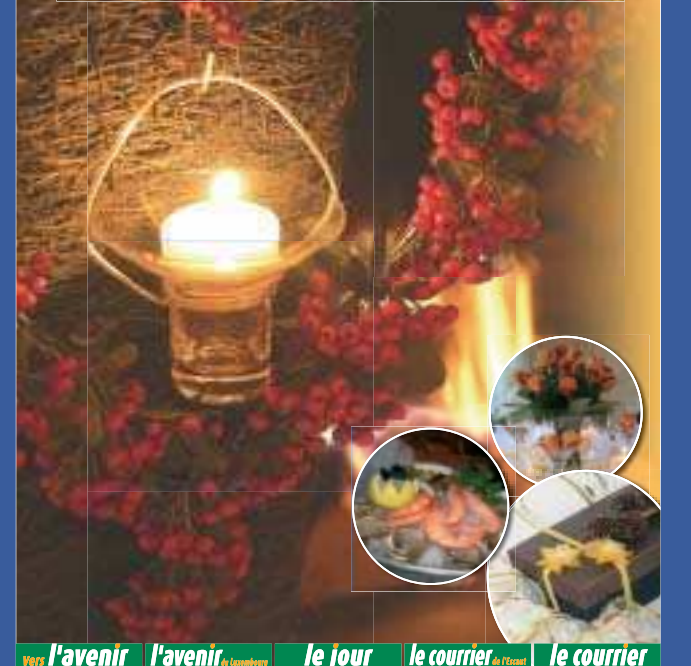
Didier Bellet, enfin!

Décidément, c'était à croire que Didier Bellet n'aurait jamais sa photo dans notre journal. Une nouvelle fois, Maurice Dehu s'y est glissé à sa place. Cette fois, le secrétaire communal de Nivelles est bien l'homme que l'on aperçoit sur la photo ci-contre.



A paraître

Fêtes et Gastronomie



Dossier Fêtes et Gastronomie
Vendredi 8 décembre